



Le 7 juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

COÛT DE LA VIE

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SOINS DE SANTÉ

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Coon

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M. Coon

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

SOINS DE SANTÉ

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Shephard

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Shephard

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

[Traduction]

COÛT DE LA VIE

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous avons consacré de nombreuses heures à l'Assemblée législative au cours des dernières semaines à discuter et débattre de la façon de composer avec l'augmentation du coût de la vie et à proposer des idées constructives à cet égard. La semaine dernière, le gouvernement a annoncé un programme important, mais très limité, pour les gens qui éprouvent le plus de difficultés, en fonction de leur niveau de revenu.

Je dois vous dire où je me trouvais au cours des derniers jours. J'étais dans la région de Miramichi pour faire du porte-à-porte — j'aurais aimé voir le premier ministre y être aussi —, entrer chez les gens et les écouter parler de leurs préoccupations et des difficultés qu'ils éprouvent. Monsieur le président, je dois vous dire que de nombreuses personnes, non seulement dans la région de Miramichi, mais dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, ont du mal à mettre de la nourriture sur la table et à payer leur essence. Monsieur le premier ministre, que leur dites-vous, étant donné qu'elles ne reçoivent aucune aide de votre part?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, comme le chef de l'opposition l'a souligné, nous avons bel et bien mis en oeuvre un programme — un programme ciblé — pour nous occuper des personnes qui seraient le plus durement touchées par les coûts inflationnistes. Je suis aussi allé dans la région de Miramichi, et j'ai parlé avec des gens de diverses collectivités de la situation avec laquelle nous sommes aux prises et des solutions à cet égard. Il ne s'agit pas de solutions à court terme, comme je l'ai très souvent dit au chef de l'opposition.

Nous sommes aux prises avec un problème d'envergure nationale relativement à l'énergie. Des occasions se présentent ici au Nouveau-Brunswick pour atténuer les répercussions non seulement sur les gens de notre province, mais aussi sur les gens du monde entier. J'ai fait régulièrement de telles observations. Le tout ne se limite pas à une solution énergétique. De nombreux emplois sont aussi offerts dans notre province, et nous voulons que les gens puissent avoir les moyens d'aller travailler et d'intégrer le marché du travail. Donc, pendant que nous cherchons à apporter des changements à notre politique énergétique, en travaillant avec le gouvernement fédéral sur la façon dont nous mettons en valeur nos ressources énergétiques de sorte à entraîner une réduction significative du prix, voilà en quoi consiste l'objectif : une solution à long terme pour les gens de notre province, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous nous sommes assis avec les gens dans leurs demeures ou dans leurs maisons, en particulier dans la région de Neguac et de Baie-Sainte-Anne, où mes collègues et moi-même avons fait du porte-à-porte et où nous sommes allés voir les gens dans toutes les régions des deux circonscriptions, qui sont en campagne électorale pour les élections partielles.

Quand nous nous asseyons et quand nous écoutons les gens, ils nous expliquent leurs enjeux et leurs difficultés. Quand ils entendent le premier ministre essayer d'expliquer toutes les conditions mondiales qui touchent le prix de l'essence à la pompe, ils ne comprennent absolument pas ce que nous dit le premier ministre. Car, pour eux, ce qui compte c'est ce que leur coûte l'essence. Le prix à la pompe est passé de 2,08 \$ à 2,12 \$ le litre. Ces gens qui veulent aller travailler doivent payer beaucoup trop cher chaque jour. Ils ont énormément de difficultés à mettre de la nourriture sur la table. Monsieur le premier ministre, donnez donc de l'espoir à ces personnes.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, voici exactement ce que nous essayons de faire grâce au processus en question — soit de donner aux gens l'espoir que des jours meilleurs se profilent à l'horizon en ce qui concerne les structures de coûts avec lesquelles nous sommes aux prises. Nous examinons en fait la situation au-delà d'aujourd'hui, car nous planifions pour la semaine prochaine, le mois prochain et l'année prochaine, sinon les gens ne pourraient s'attendre qu'à des augmentations de taxes et d'impôts. Ainsi, au fur et à mesure que nous examinons des façons de remédier à l'ensemble de la situation, voici ce qu'il faut se demander : Bon, que faire pendant la période où les prix et l'inflation montent en flèche, ce que nous avons déjà connu?

Après tout, les parlementaires du côté de l'opposition devraient aussi savoir que nous ne pouvons pas faire baisser les prix de l'énergie. Nous n'avons pas d'incidence à cet égard. Il s'agit d'un produit de base à l'échelle du monde entier. Toutefois, nous pourrions être beaucoup plus concurrentiels. Les parlementaires d'en face savent aussi que, pour tout changement apporté à la structure actuelle des recettes, nous devons nous demander s'il faut changer le budget que nous avons présenté au chapitre des soins de santé, de l'aide sociale et de l'éducation. Des dépenses records sont prévues dans certains domaines. Des dépenses records sont prévues au ministère du Développement social non seulement pour donner aux gens l'occasion de gagner plus d'argent, mais aussi pour aider les gens qui sont incapables d'en gagner davantage. Ainsi, Monsieur le président, nous avons mis sur pied un programme pour aider les gens à surmonter les difficultés, et nous continuerons à mettre en place des programmes pour aider les gens.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, les gens de Miramichi ne se soucient pas en ce moment de savoir si vous pouvez faire baisser le prix des produits de base. Savez-vous de quoi ils se soucient? Savez-vous ce qu'ils comprennent bien? Vous avez le pouvoir d'agir sur la taxe provinciale sur l'essence, et vous pourriez décider maintenant — encore une fois, aujourd'hui, sans demander la permission à personne — de réduire de 10,87 ¢ le prix à la pompe, à compter de ce soir, à minuit. Voilà qui aurait immédiatement un effet positif sur les gens. Ils pourraient faire le plein d'essence et il leur resterait plus d'argent dans leurs poches pour acheter de la nourriture. Voilà ce que les gens m'ont dit chez eux au cours des derniers jours. Monsieur le premier ministre, vous devriez peut-être aller faire du porte-à-porte et écouter les gens. Les gens éprouvent des difficultés, Monsieur le premier ministre, et vous devriez le savoir. Si vous ne le savez pas, nous ne cesserons de vous le rappeler. Leur viendrez-vous en aide?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, à mon avis, la réalité, c'est que nous aidons des gens de l'ensemble de la province. De plus, nous aidons les gens aujourd'hui non seulement en apportant des changements pour consacrer des recettes additionnelles aux domaines qui en avaient le plus besoin et remettre de l'argent aux gens afin de les aider à l'épicerie et là où ils sont durement touchés, mais aussi en ce qui a trait au logement, en modifiant les taux d'imposition pour que plus de logements soient construits et que nous puissions résoudre la crise du logement.

Quant aux domaines que j'ai mentionnés dont tient déjà compte notre budget, nous n'avons pas attendu qu'une crise se produise avant d'y prévoir des mesures. Nous n'avons pas consacré les dépenses les plus importantes de l'histoire de notre province à des domaines essentiels en raison des besoins actuels liés à l'inflation — nous ne pouvons pas prévoir cela. Toutefois, nous disposons effectivement d'un budget avant que la situation actuelle se produise. Nous devons aider les gens parce que les gens en avaient besoin. Voilà la façon dont nous envisageons et continuerons d'envisager toutes les situations, Monsieur le président.

Monsieur le président, le chef de l'opposition sait que les prix peuvent augmenter de 10 ¢ demain, baisser de 13 ¢ après-demain et baisser de 10 ¢ le jour suivant. Nous ne savons pas comment évolueront les prix. Toutefois, ce que le chef de l'opposition sait aussi, puisqu'il a été ministre des Finances et du Conseil du Trésor, c'est que nous nous trouvons dans une situation où les recettes en question sont directement versées aux gens.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Je vais vous dire ce que je sais, Monsieur le premier ministre, par votre entremise, Monsieur le président. Lorsque l'on rencontre chez eux des gens vaillants du Nouveau-Brunswick, ce que je ne crois pas que vous ayez fait dernièrement, Monsieur le premier ministre, on prend le temps de s'asseoir avec eux pour écouter ce qu'ils ont à dire.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Il est clair que les mesures que le gouvernement a annoncées la semaine dernière ne permettront pas d'aider la vaste majorité des gens du Nouveau-Brunswick qui doivent se rendre au travail tous les jours et qui paient le prix à la pompe beaucoup plus cher — beaucoup trop cher. Nous devons les aider un peu et augmenter leur pouvoir d'achat pour qu'ils puissent acheter de la nourriture pour leur famille et se rendre au travail tous les jours comme d'habitude. Voilà ce que me disent les gens lorsque je fais du porte-à-porte et que je discute avec eux dans leur salon ou leur cuisine. Monsieur le premier ministre, ayez l'obligeance d'annoncer une certaine aide pour ces travailleurs du Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face. Savez-vous quoi? Si les parlementaires du côté de l'opposition tenaient tant à aider les gens du Nouveau-Brunswick, pourquoi n'ont-ils pas voté en faveur de notre budget? Pourquoi n'ont-ils pas voté en faveur de notre budget, qui comprenait des réformes visant le développement social et des investissements, au cours des cinq prochaines années, de 500 millions de dollars — un demi-milliard de dollars — dans les centres d'éducation de la petite enfance? Pourquoi n'ont-ils pas voté en faveur de cela? Pourquoi n'ont-ils pas voté en faveur des plus importantes augmentations de dépenses jamais vues dans les soins de santé, du moins à ma connaissance? Pourquoi n'ont-ils pas voté en faveur de cela, Monsieur le président?

Pourquoi les parlementaires d'en face n'ont-ils pas voté en faveur des réductions de l'impôt foncier? Pourquoi n'ont-ils pas voté pour de telles mesures? Le plafond sur l'augmentation des loyers, la prestation pour la nourriture et le carburant, la protection contre les hausses marquées d'évaluation que nous venons d'annoncer vendredi... Pourquoi se sont-ils montrés si négatifs à l'égard de la protection contre les hausses marquées, qui permet d'aider les gens de l'ensemble du Nouveau-Brunswick et de réduire les prix pour qu'une partie des économies réalisées soient transmises à la population du Nouveau-Brunswick? Si les parlementaires d'en face tiennent tant à aider les gens du Nouveau-Brunswick, pourquoi n'ont-ils pas voté en faveur de notre mesure législative, laquelle aide les gens du Nouveau-Brunswick?

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, le ministre des Finances avait de bons arguments, mais à la fin, je pense qu'il tournait en rond. Il était incapable de cracher le morceau. Monsieur le premier ministre, vous devriez peut-être mettre la main sur ses notes d'allocution, car je pense, en toute honnêteté, qu'il a probablement fait un meilleur travail que vous. Je pense qu'il a fait un meilleur travail que vous.

En passant, la question ne porte pas sur nous. Elle ne porte pas du tout sur nous, de ce côté-ci de la Chambre — pas du tout. Si vous voulez mettre l'accent sur vous, c'est très bien. La question porte sur les gens du Nouveau-Brunswick qui vivent des difficultés, Monsieur le président, qui ne sont pas à l'Assemblée législative, mais qui s'attendent à ce que nous

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

parlions et travaillions en leur nom. C'est ce que les gens nous disent sur le seuil de leur porte ou lorsque nous discutons avec eux dans leur cuisine ou leur salon pour parler des difficultés qu'ils éprouvent.

Monsieur le président, je dirais au premier ministre de se débarrasser de ses notes d'allocution. Allez écouter les gens du Nouveau-Brunswick, et ils vous diront qu'ils éprouvent des difficultés. Ils paient l'essence beaucoup trop cher. Leur viendrez-vous en aide? Je vous en prie, dites oui.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, je remercie le député d'en face. Vous avez raison. J'avais un peu de mal à m'exprimer, car je suis enthousiaste au sujet des mesures que prend le gouvernement actuel pour la population du Nouveau-Brunswick.

Je me réjouis du fait que le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail nous a aidés à augmenter le salaire minimum d'un dollar en avril dernier et d'un autre dollar en octobre. Le salaire minimum atteindra 13,75 \$. Je remercie le ministre, bien entendu par votre entremise, Monsieur le président.

Nous pouvons poursuivre en ce sens. Que dire du recyclage de la taxe sur le carbone? Si vous utilisez du gaz naturel, vous recevez une partie des fonds provenant de la taxe sur le carbone, lesquels sont recyclés pour vous aider. Cela aide les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce que nous faisons en tant que Parti progressiste-conservateur. Nous aidons les gens du Nouveau-Brunswick.

Je dois revenir à la protection contre les hausses marquées d'évaluation, car c'est nouveau, et je veux m'assurer que tout le monde comprend à quel point la mesure est importante. Notre gouvernement a été à l'écoute des gens. Des acteurs du milieu des affaires nous ont indiqué qu'il était nécessaire d'agir à l'égard de leur fardeau fiscal élevé — absolument. Le dernier gouvernement nous a mis en très mauvaise posture en raison des taxes et des impôts. Il n'y a jamais eu de taxe ni d'impôt qui aient déplu au gouvernement Gallant. Ainsi, nous sommes...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président, d'avoir en quelque sorte demandé au ministre de s'asseoir.

Monsieur le président, en écoutant les ministres et les représentants du gouvernement, on serait porté à croire que tout va bien, qu'aucune difficulté ne se pose, que les gens du Nouveau-Brunswick vont au travail tous les jours et sont contents de payer 2,12 \$ le litre d'essence, et qu'ils vont à l'épicerie en vue de remplir leur réfrigérateur et que cela ne coûte pas cher. Tout va bien d'après ce que l'on entend de la part des ministres et du premier ministre. Toutefois, savez-vous quoi? Le premier ministre ne l'a pas encore fait, mais

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

j'espère qu'il le fera. Allez rencontrer les gens. Faites du porte-à-porte. Allez parler aux gens du Nouveau-Brunswick dans la région de Miramichi, certainement, mais aussi ailleurs dans la province. Ils vous diront que les propos que vous tenez ici aujourd'hui sont inexacts. Les mesures n'aident pas les gens du Nouveau-Brunswick. Ils ont besoin d'aide. Prendrez-vous la parole pour dire que vous les aiderez, car ils...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la discussion pourrait se poursuivre pendant longtemps. Je pense que le sujet a été abordé la semaine dernière, et l'on en parle de nouveau cette semaine, mais maintenant on lui donne une touche électorale. Le fait que tant de belles choses se produisent dans la province... Notre province affiche une croissance sans précédent, ce que le chef de l'opposition ne sait peut-être pas. Notre province connaît la plus forte croissance démographique en 45 ans. Le chef de l'opposition n'est peut-être pas au courant de cela. Il n'est pas au courant de tous les investissements qui sont réalisés dans les entreprises privées de notre province. Il n'est pas au courant de cela. Nous avons enregistré un nombre record de livraisons d'exportations au pays et dans le monde. Il n'est peut-être pas au courant de cela non plus.

Ainsi, Monsieur le président, le chef de l'opposition pourrait s'élever contre de nombreuses choses, mais il pourrait aussi parler positivement de bon nombre d'autres choses. Il pourrait appuyer un budget sans précédent, comme le ministre des Finances vient d'y faire allusion. Nous sommes effectivement aux prises avec des coûts énergétiques élevés. Si nous voulons faire quelque chose à leur égard, prenons alors des mesures de façon unanime pour venir à bout des politiques fédérales qui feront en sorte que la situation se poursuivra, une situation qui ne sera pas brève, mais qui se poursuivra. Voilà ce que veut le gouvernement fédéral, Monsieur le président.

SOINS DE SANTÉ

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Le premier ministre écoutait le ministre des Finances, et cela l'a vraiment emballé. Je suppose que vous pouvez remercier le ministre des Finances, Monsieur le premier ministre.

Vous savez, Monsieur le président, la ministre de la Santé a annoncé le 14 novembre la création d'un groupe de travail, dirigé par des coprésidents, M. Richard et M^{me} Johnston, pour supposément mettre en oeuvre la stratégie qu'elle a annoncée. Lorsqu'on examine l'annonce, il n'y a vraiment pas grand-chose là-dedans, mais la ministre a annoncé ce groupe de travail. J'ai remarqué pendant l'annonce qu'un élément clé était assurément la collaboration, dont cette dernière a parlé, mais un des aspects les plus importants était que le groupe de travail serait indépendant du gouvernement. Le gouvernement a muselé les deux coprésidents. Nous ne les entendons pas s'exprimer. Sept mois se sont écoulés. Nous

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

aimerions entendre la ministre s'exprimer sur le sujet, à tout le moins. Qu'ont accompli les membres du groupe de travail? De quelle façon aident-ils à améliorer les soins de santé? Vous les avez muselés, et nous ne pouvons pas les entendre s'exprimer.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, voilà encore le ton négatif qu'empruntent les gens de l'opposition. Vous savez, le groupe de travail a été mis en place afin de surveiller la mise en oeuvre du plan de la santé. Il a été extrêmement actif, non seulement pour ce qui est de consulter les collectivités, mais aussi pour ce qui est de travailler sur une base hebdomadaire avec le ministère afin de veiller à ce que soient en place les systèmes qui feront progresser le plan de la santé.

Monsieur le président, il n'est pas question de réduire les gens au silence. C'est un groupe de travail qui rencontre le premier ministre et moi-même chaque semaine afin de faire le point sur ce qui se passe et sur le travail qui est accompli. Son rôle consiste à nous aider à faire en sorte que des progrès soient réalisés quant au plan de la santé. Des progrès sont réalisés en ce qui concerne le plan de la santé. Je suis reconnaissante aux coprésidents de leur participation. Monsieur le président, le député de l'opposition ne fait que répandre de la négativité, et j'espère que, dans un très proche avenir, il constatera le bien-fondé de ce que nous faisons. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, la ministre ou les parlementaires du côté du gouvernement peuvent essayer de créer toutes sortes de récits par rapport à ce que nous apportons, de ce côté-ci de la Chambre. La réalité, c'est que nous sommes à l'écoute des gens du Nouveau-Brunswick. Nous parlons des réalités du Nouveau-Brunswick et de ce qui se passe dans différentes collectivités.

Lorsque la ministre a annoncé la création d'un groupe de travail, une des choses qui ont été mentionnées, c'est que les deux coprésidents allaient faire des recommandations à la ministre de la Santé. Cependant, elle vient de nous dévoiler que, sur une base hebdomadaire, elle et le premier ministre rencontrent les deux coprésidents.

Il y a sept mois que le groupe de travail a été créé, mais nous n'avons eu droit à aucune mise à jour. Un communiqué de presse provenant d'un ou d'une fonctionnaire disait que les coprésidents ne parleraient pas aux médias. Au moins, la ministre pourrait-elle nous expliquer ce qui est discuté chaque semaine pour améliorer le système de soins de santé?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, la ministre de la Santé, le premier ministre de la province et chacun des

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

membres du Cabinet a la responsabilité de rendre des comptes à la population, et c'est ce que nous faisons. Le groupe de travail peut bien sûr présenter des recommandations, mais c'est à l'occasion de sa collaboration hebdomadaire avec le ministère qu'ont lieu les discussions. Nous travaillons avec Extra-Mural/ANB, Vitalité, Horizon et le ministère afin de mettre en oeuvre le plan de façon très progressiste. Notre gouvernement est le premier à déposer un plan de la santé visant une période qui commence et se termine pendant son mandat.

Monsieur le président, nous rendrons des comptes.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous nous souviendrons que, dans le plan qu'a annoncé la ministre pour améliorer — semble-t-il — les soins de santé au Nouveau-Brunswick, il n'y avait aucune mention des besoins en matière de ressources humaines ou de professionnels de la santé. La ministre a parlé de technologies qui devaient améliorer la situation. Nous savons qu'il y a des enjeux problématiques avec les technologies qui ont été proposées ou avancées.

Moi, je demande à la ministre, aujourd'hui... Elle nous dit souvent que son gouvernement travaille très, très fort au recrutement et au maintien de ressources humaines dans le domaine de la santé. Ma question pour la ministre est la suivante : Au Nouveau-Brunswick, combien existe-t-il de postes vacants de personnel infirmier auxiliaire aujourd'hui? Et combien existe-t-il de postes vacants de personnel infirmier immatriculé au Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, nous avons dans notre province, comme dans toutes les autres provinces du pays, des postes vacants de personnel infirmier, et ceux-ci se comptent par centaines. Absolument rien n'indique que le gouvernement actuel n'accorde pas la priorité au recrutement et au maintien en poste. Le travail se poursuit et non seulement il n'a pas à figurer dans le plan de santé... Le travail doit faire l'objet de conversations quotidiennes et il le fait. Nous travaillons avec nos associations et avec nos partenaires au sein de Vitalité, d'Horizon et d'EM/ANB pour fournir non seulement des incitatifs appropriés, mais aussi des possibilités de formation appropriées ainsi que des ententes de retour au travail concernant un bon nombre de ces incitatifs de recrutement. Nous poursuivrons le travail à cet égard, car il est impossible d'y mettre un terme. Chaque province doit faire ce travail.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je pose aussi la question suivante à la ministre de la Santé, car elle est censée travailler très fort au recrutement et au maintien en poste : Combien de postes de travailleurs sociaux sont vacants au Nouveau-Brunswick? Combien de postes de technologues de laboratoire sont

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

vacants au Nouveau-Brunswick? Combien de postes de préposés aux soins des patients sont vacants au Nouveau-Brunswick? Combien de postes de psychologues sont vacants dans le secteur public au Nouveau-Brunswick? Combien de postes d'ergothérapeutes sont vacants dans le système au Nouveau-Brunswick? Combien de postes d'oncologues sont vacants au Nouveau-Brunswick? Combien de postes de pharmaciens et de psychiatres sont vacants dans le secteur public?

Madame la ministre, vous êtes censée travailler fort. Vous devez connaître le nombre de postes vacants dans toutes les professions nommées. Vous nous dites, semble-t-il, que vous savez ce que vous faites et que vous travaillez fort. Nous devons voir des chiffres. Nous devons savoir si vous connaissez vraiment le nombre de postes vacants dans toutes les professions de la santé. Pouvez-vous répondre à la question, s'il vous plaît ?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, il est facile de voir où le chef de l'opposition veut en venir. S'il veut des chiffres, je lui fournirai tous ceux qu'il souhaite obtenir. En fait, nous afficherons des tableaux de bord sur notre site Web afin que les gens puissent savoir quels postes vacants sont disponibles.

Oui, vous savez quoi? L'un des éléments que je crois importants, c'est que les collectivités — les collectivités rurales, en particulier — doivent comprendre que les hôpitaux sont des employeurs importants. Les diplômés du secondaire doivent comprendre qu'ils ont la possibilité de travailler dans le secteur de santé au sein de leur collectivité. C'est l'un des éléments les plus importants que nous pouvons souligner en vue de pourvoir chaque poste vacant dans notre système de santé.

Or, Monsieur le président, le chef de l'opposition sait que la préoccupation se fait sentir à l'échelle canadienne, nord-américaine et mondiale. Le nombre de professionnels de la santé et de personnes qui travaillent dans le milieu médical est insuffisant, et nous devons remédier à la situation. Eh bien, Monsieur le président, voilà des défis que nous, comme les gens de toutes les autres provinces du pays, acceptons.

MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, ce matin, un navire de croisière de la Royal Caribbean a accosté au port de Saint John pour laisser débarquer 3 500 passagers, soit le premier groupe de nombreuses personnes à venir. Bon nombre de ces personnes auront sûrement hâte d'en apprendre davantage sur nos peuples, nos cultures, notre histoire sociale et notre histoire naturelle. Les personnes qui cherchent à visiter notre musée provincial pour en apprendre quelque chose auront du mal à trouver une réponse à leurs attentes parce qu'il a cessé de remplir sa vocation en tant que musée public, comme un bon nombre de nos enseignantes et enseignants en ont fait l'expérience lorsqu'ils ont essayé de réserver des visites scolaires.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

La ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a fait emballer le contenu du musée dans des boîtes et l'a fait entreposer ailleurs. Je dis « la ministre », Monsieur le président, car elle semble s'être substituée au conseil du musée et à sa présidente pour assurer la gouvernance de celui-ci. Il s'agit d'une violation de la *Loi sur le Musée du Nouveau-Brunswick*. La ministre peut-elle expliquer pourquoi elle cherche à assurer la direction du Musée du Nouveau-Brunswick à la place de son conseil d'administration?

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis contente d'avoir l'occasion de parler du Musée du Nouveau-Brunswick. Le Musée du Nouveau-Brunswick est un joyau, et, entre les quatre murs de l'édifice qui l'abritent, on partage les histoires des gens du Nouveau-Brunswick à travers l'histoire.

Il ne fait aucun doute que des travaux de rénovation s'imposaient au Musée du Nouveau-Brunswick. Ainsi, Monsieur le président, nous envisageons absolument un nouvel emplacement permanent à Saint John. Il s'agit d'un engagement que notre premier ministre a énoncé dans son discours sur l'état de la province. Nous travaillerons absolument au rajeunissement d'un musée à Saint John. Nous sommes très fiers du travail en cours et nous sommes très enthousiastes quant à ce que l'avenir nous réserve. Merci.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, il y a deux ans, le Conseil du Musée du Nouveau-Brunswick a pris la sage décision de nommer Bernie Riordon à titre de directeur général du Musée du Nouveau-Brunswick, après que ce dernier avait occupé pendant de nombreuses années le poste de directeur général de la Art Gallery of Nova Scotia et, plus récemment, celui de directeur général de la Galerie d'art Beaverbrook. C'était la personne toute désignée pour mener une campagne nationale de collecte de fonds et définir une nouvelle voie pour le musée de notre province, mais, sept mois après sa nomination, il a été congédié. Monsieur le président, on lui a offert de l'argent pour qu'il signe une entente de non-divulgence, ce qu'il a refusé de faire. Pourquoi la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a-t-elle voulu bâillonner le directeur général du Musée du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Je vous remercie beaucoup, Monsieur le président. Le député d'en face a parlé de la nomination de la personne qu'il a mentionnée, et c'était une décision du conseil d'administration. Cette nomination ne relève absolument pas de ma compétence, tout comme ce qui s'est passé relativement à la décision du conseil en matière de ressources humaines.

Toutefois, je tiens à répéter qu'il y a beaucoup de travail — un travail constant, difficile et passionnant — qui se fait pour trouver le bon emplacement au moyen d'une approche moderne qui, je pense, enthousiasmera énormément tous les gens du Nouveau-Brunswick. J'espère que nous aurons très bientôt des nouvelles à partager. Merci.

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, nous allons aider un peu la ministre de la Santé. En février dernier, au moins 1 000 postes de personnel infirmier immatriculé et au moins 360 postes de personnel infirmier praticien étaient vacants au Nouveau-Brunswick. Cette pénurie entraîne la fermeture de services dans toute la province.

Pourtant, l'ancien ministre de la Santé avait annoncé en grande pompe, en juillet 2019, une stratégie de recrutement dans le secteur des soins infirmiers qui nécessitait à peine 130 membres du personnel infirmier par an. Depuis 2019, le gouvernement conservateur ne répond même pas aux besoins. L'ancien ministre de la Santé n'en parle plus et l'actuelle ministre de la Santé est trop gênée pour dire qu'elle n'a rien mis sur le recrutement dans la brochure qu'elle a présentée en novembre dernier. Monsieur le président, où est le plan de recrutement du gouvernement conservateur?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, nous prévoyons continuer à faire ce que nous faisons depuis le début, c'est-à-dire continuer à recruter et à maintenir en poste les gens au sein de notre système de santé. Les deux ou trois dernières années ont été très difficiles non seulement au Nouveau-Brunswick, mais aussi dans l'ensemble du pays. Si vous écoutez les médias dans d'autres provinces, vous constaterez que, chaque jour, elles composent avec les mêmes difficultés. Chaque province essaie de maintenir en poste ses professionnels de la santé.

Monsieur le président, nous avons lancé des programmes passerelles que les membres de l'ancien gouvernement n'ont jamais envisagé de lancer. Nous avons recruté davantage de personnel infirmier formé à l'étranger qu'ils ne l'ont jamais fait. Nous n'avons pas arrêté de le faire. Nous avons créé plus de places dans nos universités pour les personnes qui veulent devenir des infirmières ou infirmiers immatriculés. Nous formons nos médecins à l'échelle locale. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour renforcer le personnel professionnel de la santé dans notre province et nous continuerons d'agir en ce sens. Nous n'arrêterons pas de le faire, Monsieur le président.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, la ministre ne parlera pas de la stratégie de recrutement dans les soins infirmiers parce qu'elle n'a pas fonctionné. Pendant que la ministre de la Santé a fixé à 100 le nombre de médecins de famille devant être recrutés chaque année, nous avons besoin d'entre 200 et 250 nouveaux médecins de famille tous les ans afin de remplacer ceux qui quittent la province et ceux qui prennent leur retraite.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Monsieur le président, où est le plan de la ministre de la Santé afin que les gens du Nouveau-Brunswick puissent avoir accès à un médecin de famille? En fin de compte, c'est la ministre elle-même qui a promis, l'an passé, qu'il ne faudrait que six mois pour que l'ensemble des gens du Nouveau-Brunswick aient un médecin de famille. Où est le plan?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, la situation ne se réglera pas du jour au lendemain. Le tout nécessitera un engagement de chaque partie concernée, y compris Vitalité, Horizon, EM/ANB, la Société médicale du Nouveau-Brunswick et l'Association des infirmières et infirmiers. Ces organismes ont tous convenu de nous aider avec le recrutement.

En ce moment, nous recrutons plus de médecins que nous en avons perdu. Nous continuerons de le faire. Notre personnel infirmier contribue à la solution, et nous avons pris de très nombreuses mesures afin que les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés qui veulent devenir infirmières et infirmiers immatriculés puissent le faire et que les infirmières et infirmiers immatriculés qui veulent devenir infirmières ou infirmiers praticiens puissent le faire. Nous offrons tous les avantages en vue d'être concurrentiels et d'offrir des conditions de travail avantageuses pour ces gens. Le processus se poursuit, et les parlementaires en question ne devraient pas insinuer que la situation peut être réglée du jour au lendemain, Monsieur le président.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, après la fermeture de services partout dans la province en raison d'un manque de médecins et de personnel infirmier, nous apprenons que de plus en plus de nos professionnels de la santé sont à bout de souffle. Au Nouveau-Brunswick, le nombre de technologues en radiation médicale qui montrent des signes d'épuisement professionnel a augmenté entre 2018 et 2021. Près de trois quarts de la main-d'œuvre — soit 73 % — souffre désormais d'épuisement émotionnel. C'est un simple exemple parmi tant d'autres. La ministre de la Santé est au courant et elle ne fait absolument rien. Où est le plan de la ministre afin que nos professionnels de la santé puissent être soutenus?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, c'est incroyable

Permettez-moi de dire une chose. Permettez-moi de vous parler de certaines de nos réalisations au cours des derniers mois. Nous avons élargi les options relativement aux soins de santé communautaire, ce qui permet de diriger vers d'autres services les patients ayant besoin de soins médicaux non urgents et qui se rendent à l'urgence. Ces services

Questions orales

comprennent les pharmacies, Télé-Soins 811 et eVisitNB. Nous avons mis en oeuvre une telle approche en janvier. Nous avons des programmes de thérapie cognitivo-comportementale en ligne pour le personnel de la sécurité publique. Les activités à cet égard ont commencé. Le rapport final sur l'élimination de l'hypothèse d'un syndrome neurologique potentiel de cause inconnue a été présenté, et le ministère de la Santé y a travaillé. Nous disposons d'un nouveau laboratoire de Santé publique pour améliorer les services de surveillance, les enquêtes et les mesures d'atténuation en matière de santé publique.

Vous savez, Monsieur le président, je ne peux pas dire le volume de travail que toutes ces entités continuent d'accomplir, mais la question du recrutement du personnel est notre préoccupation principale et reste un enjeu primordial. Il s'agit d'une question prioritaire. Nous y travaillons et nous continuerons — continuerons — à accroître le nombre à cet égard. Merci, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Vous savez, Monsieur le président, certaines personnes travaillent bien, mais d'autres ne le font pas. La ministre de la Santé ne cesse de dire qu'elle travaille fort. Elle travaille fort. Elle travaille d'arrache-pied. Elle ne connaît même pas le nombre de postes vacants au sein du système de santé.

Comment explique-t-elle que le service des urgences de Sackville a connu des perturbations à maintes reprises? Le service des urgences de l'Hôpital Dr Georges-L.-Dumont est aux prises avec d'énormes difficultés. L'unité de travail et d'accouchement du Haut de la Vallée n'existe plus. L'unité pédiatrique de Miramichi n'existe plus. L'unité d'obstétrique de Campbellton n'existe plus. L'unité d'ophtalmologie de Campbellton n'existe plus. Au service des urgences de Stella-Maris-de-Kent, il y a toujours des défis à surmonter. Le service des urgences de l'Hôpital de Moncton a des défis importants à surmonter. Comment votre stratégie fonctionne-t-elle? Pouvez-vous nous dire les mesures que vous prenez actuellement pour recruter du personnel afin d'aider les unités concernées?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Ma foi, Monsieur le président. Merci, Monsieur le président. S'il était si facile d'améliorer un système médical en crise, les parlementaires d'en face l'auraient fait au cours des quatre années qu'ils ont passées au pouvoir. Ils ont perdu plus de 800 infirmières pendant ces quatre années. Les infirmières en question auraient continué de travailler dans notre système aujourd'hui.

Monsieur le président, je ne peux pas donc expliquer ce que pense le chef de l'opposition. Je ne le peux pas. Je ne le ferai pas changer d'avis. Toutefois, voici ce que je dis : Il ne s'agit pas de trop s'appesantir sur mon travail à moi. Je suis consciente des efforts que le ministère de la Santé, Horizon, Vitalité et EM/ANB continuent de consacrer au recrutement. Je connais les stratégies que nous soutenons ensemble, et leur mise en oeuvre se poursuit, Monsieur

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

le président. Nous sommes logés à la même enseigne que toutes les autres provinces à cet égard, et personne ne détient la solution miracle pour surmonter les défis. Monsieur le président, nous poursuivrons sur notre lancée. Nous continuerons à faire le travail qui s'impose. Les gens d'en face peuvent critiquer. Ils pourraient peut-être formuler une ou deux suggestions.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré aux questions orales est écoulé.

